

L'Aéroport La Réunion Roland Garros progresse sur la voie de la décarbonation

L'Aéroport La Réunion Roland Garros s'est vu décerner en juin dernier l'*Airport Carbon Accreditation 4+*, un des plus hauts niveaux de ce programme mondial qui évalue les efforts des aéroports pour diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre et, ainsi, lutter contre le réchauffement climatique.

À ce jour, seuls 74 des 636 aéroports engagés dans le programme ont atteint ce niveau d'accréditation à l'échelle mondiale. L'Aéroport La Réunion Roland Garros est le sixième en France et le deuxième dans la zone Afrique. L'aéroport s'était engagé dans le programme ACA en 2018, obtenu l'accréditation de niveau 2 en 2019 et l'accréditation de niveau 3 l'année suivante. En 2023, la Société Aéroportuaire avait déjà réduit de moitié ses émissions (en tonnes équivalent carbone) par rapport à 2014, dans le périmètre de ses activités et de sa consommation d'électricité.

L'accréditation de niveau 4+ consacre le franchissement d'une nouvelle étape. L'Aéroport La Réunion Roland Garros s'engage désormais dans une stratégie de décarbonation à long terme, conforme à l'Accord de Paris, en impliquant les partenaires de la plateforme sur la même voie. Un périmètre beaucoup plus large d'émissions est pris en compte, incluant la moitié de la consommation de carburants des avions desservant l'aéroport. La réduction des émissions générées par le trafic aérien exigera donc des efforts considérables.

L'ACA 4+ distingue les aéroports de niveau 4 qui, de plus, compensent leurs émissions résiduelles des scopes 1 & 2 en achetant des crédits carbone. L'Aéroport La Réunion Roland Garros a fait ce choix : pour compenser ses émissions, évaluées à 2 830 tonnes d'équivalent CO2 en 2024, il soutient un projet de réduction de consommation de bois de cuisson à Madagascar et un projet de reboisement pérenne en Ouganda. Plus de 50 000 euros ont été investis en 2025 dans ces deux opérations.

L'accréditation ACA 4+ n'est qu'une étape supplémentaire sur la voie de la décarbonation du transport aérien, à laquelle contribue l'Aéroport La Réunion Roland Garros. Elle consacre des efforts engagés depuis plus de dix ans par la Société Aéroportuaire pour réduire son empreinte environnementale, maîtriser ses consommations énergétiques et se doter de centrales photovoltaïques qui répondent aujourd'hui à près de 30 % de ses besoins.

La décarbonation de l'aviation est un défi forcément collectif, qui concerne en premier lieu les compagnies aériennes et les aviateurs. Les appareils devront être en mesure d'incorporer une part croissante de carburant durable (Sustainable Aviation Fuel, SAF) dans le kérosène afin de tenir les objectifs fixés par l'Union européenne. L'Aéroport La Réunion Roland Garros se prépare pour sa part à adapter ses installations de stockage de carburant de manière à pouvoir distribuer du SAF aux compagnies aériennes dès 2030.

Contact info : Service communication - 02 62 48 74 84 / 06 92 59 43 35